

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL DE LA FONCTION  
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-  
RIERES ADMINISTRATIVES

*m*  
Décret n° 96-465 DU 23 AOÛT 1996  
/MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV  
portant promotion au titre de l'année  
1995 de certains Ingénieurs d'Agriculture  
des cadres de la catégorie A, hié-  
rarchie I des Services Techniques (Agri-  
culture) ; en tête: BAHAKOULA Auguste.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT

(/isas:



- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- (/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
- (/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques ;
- (/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
- (/u le Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;
- (/u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 95/032 du 02 Février 1995 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
- (/u la Lettre n° 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n° 96-464/MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV du 23 Août 1996 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1995 de certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture).

D.G.B.



D.G.C.F.



DECRETE:

.../...



Article 1er: Sont promus au titre de l'année 1995 au 1er échelon du ~~grade~~ grade supérieur, indice 1520, certains Ingénieurs d'Agriculture des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) dont les noms et prénoms suivent: ACC=Néant.

Ingénieurs d'Agriculture en Chef

- BAHAKOULA Auguste, pour compter du 27 Mars 1995 Brazzavill
- MANKENE Bernard, pour compter du 07 Juin 1995 - " -
- ELEMBA Norbert, pour compter du 29 Septembre 1995 -"-
- NGANKOUBI Prosper, pour compter du 05 Mai 1995 -"-

Article 2: Conformément aux dispositions du Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, cette promotion ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3: Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 23 Août 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Professeur Anaclet TSONAMBET.-

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de la Pêche,

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

Luc Daniel ADAMO MATETA.-

Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS/

- JORC ----- 1
- SGG/EC ----- 1
- DGFP/DGCA ----- 2
- DGB ----- 1
- DGCF ----- 1
- MAE/DAAFJP/DOS ----- 12
- BST/STAT/DGCA ----- 3
- CRF ----- 1
- ARCHIVES ----- 1
- INTERESSES ----- 4/27.-